

Séance extraordinaire du 17 décembre 2019 (19 h 00)

Programme triennal des dépenses en immobilisation 2020-2021-2022

Prévisions budgétaires 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le mardi 17 décembre 2019 à 19 h 00, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, maire, et à laquelle assistent, madame et messieurs les conseillers, Joanie Généreux, Michel Denicourt, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M^e Isabelle François, directrice générale et greffière, ainsi que M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 / Adoption
2. Prévisions budgétaires 2020 / Adoption
3. Période de questions
4. Levée de la séance

Résolution 2019-12-431

Programme triennal des dépenses en immobilisations 2020-2021-2022 / Adoption

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations des années 2020-2021-2022 de la Ville de Saint-Césaire tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe, présente les prévisions budgétaires 2020 comme suit, à savoir :

Revenus	Budget 2020	Budget 2019	Variation \$
Taxes	8 716 061	8 668 072	47 989
Paiement tenant lieu de taxes	170 298	187 082	-16 784
Transferts	83 413	36 576	46 837
Services rendus	854 187	806 904	47 283
Imposition de droits	206 300	203 700	2 600
Amendes et pénalités	185 000	190 000	-5 000
Intérêts	84 905	76 945	7 960
Autres revenus	11 800	12 900	-1 100
Total	10 311 964	10 182 179	129 785
Conciliation à des fins fiscales			
Ajouter (déduire)			
Affectations	253 090	174 000	79 090
Total	253 090	174 000	79 090
Total des REVENUS	10 565 054	10 356 179	208 875

Séance extraordinaire du 17 décembre 2019 (19 h 00)

Programme triennal des dépenses en immobilisation 2020-2021-2022

Prévisions budgétaires 2020

Charges*	Budget 2020	Budget 2019	Variation \$
Administration générale	1 854 670	1 895 093	-40 423
Sécurité publique	1 573 772	1 563 914	9 858
Transport	2 177 391	2 004 665	172 726
Hygiène du milieu	1 726 087	1 565 668	160 419
Santé et bien-être	81 424	77 920	3 504
Aménagement, urbanisme et développement	250 002	269 438	-19 436
Loisirs et culture	1 586 025	1 838 280	-252 255
Frais de financement	195 766	206 919	-11 153
Total	9 445 137	9 421 897	23 240
Conciliation à des fins fiscales			
Ajouter (déduire) :			
Transfert aux activités d'investissement	464 575	340 695	123 880
Financement – remboursement de la dette à long terme	514 900	499 900	15 000
Affectations	140 442	93 687	46 755
Total	1 119 917	934 282	185 635
Total des CHARGES	9 445 137	9 421 897	23 240
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	0	0
* Montants excluant les amortissements	10 565 054	10 356 179	208 875

Résolution 20109-12-432

Prévisions budgétaires 2020 / Adoption

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu que les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Césaire d'une somme de **10 565 054 \$** pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020 soient et sont adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Levée de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière